



PROCEDURE

1^{ère} inscription à l'UM pour les étudiants ayant été admis hors eCandidat



Rentrée universitaire

Ne concerne que les diplômes suivants :

- **M1 et M2 Ingénieur d'affaires à l'international / BIMB / GIB et tous autres diplômes qui ne se trouvent pas sur eCandidat.**

Procédure pour une 1^{ère} inscription à l'UM en présentiel hors eCandidat

Etape 1 → Vous avez été admis, vous avez confirmé votre candidature.

Etape 2 → Téléchargez le dossier ainsi que la liste des pièces à joindre sur le site de l'IAE www.iae.univ-montp2.fr.

Etape 3 → Prenez rendez-vous sur l'application <http://www.smartagenda.fr/pro/um-iae> pour vous inscrire à la Scolarité.

Etape 4 → Le dossier doit être **impérativement complet** le jour du RDV. A l'issue de l'inscription, l'attestation d'inscription (Scol'Pass) et la carte d'étudiant (carte multi services) vous seront remises.

Paiement par CB (possibilité en 3 fois jusqu'au 30/09/N* pour les diplômes nationaux) ou chèque

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Pour les étudiants boursiers :

«Notification d'attribution conditionnelle de bourse» : la présenter au moment de l'inscription

Changement d'université :

Pour toute nouvelle inscription, faire une demande de transfert de dossier auprès de la Scolarité de votre université d'origine.

Paiement en 3 fois :

Avant le 30 septembre N*, uniquement pour les **diplômes nationaux**. Paiement par carte bancaire obligatoirement.

*année N = année de votre inscription

IAE de Montpellier

Site Triolet - Bâtiment 29

Scolarité IAE Bureau 003 (Rez-de-chaussée)

Téléphone : 04 67 14 38 75 - Mail : scoliae@univ-montp2.fr

du lundi au vendredi de 9h à 11h45 et de 14h00 à 16h00